

Cachet du distributeur

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

GAMME KW
(KW0080SF/KW0100SF/ KW0120SF/ KW0100DF)



Toutes les réglementations locales, y compris celles faisant référence à des normes nationales et européennes, doivent être respectées lors de l'installation de l'appareil.
Il incombe à l'installateur de s'informer et de mettre en œuvre toute norme ou prescription, nationale, ou locale, plus restrictive

Toute erreur d'impression, ainsi que toute modification ultérieure de ce document ne peuvent engager notre responsabilité.

AVERTISSEMENTS

Toutes les réglementations locales, y compris celles faisant référence à des normes nationales et européennes, doivent être respectées lors de l'installation de l'appareil.

Des phénomènes de dilatation et de rétractation peuvent se produire lors des épisodes de chauffe et de refroidissement ; ceux-ci ne sont pas à considérer comme étant des défauts.

Certaines parties de l'appareil, notamment les surfaces externes sont chaudes lors du fonctionnement et restent chaudes après extinction du feu. Il convient d'y faire attention et de manipuler l'appareil avec le gant fourni à cet effet.

Il est strictement nécessaire de respecter les distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles, de ne rien poser ou entreposer dans la zone de rayonnement directe de l'appareil. Risque d'incendie important.

Apporter des modifications non autorisées à l'appareil est source de dangers et entraîne l'arrêt immédiat de la garantie.

Cet appareil est conçu pour fonctionner porte(s) fermée(s). La fonction « escamotable » doit être utilisée pour la mise en route et le rechargement.

Des conditions météorologiques défavorables peuvent induire un tirage inversé ou un bouchon thermique dans le conduit et notamment par temps de brouillard.

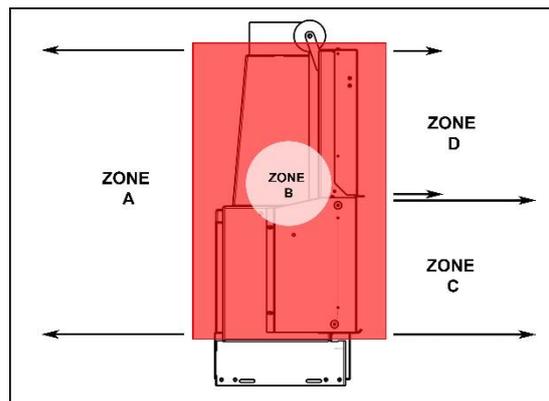
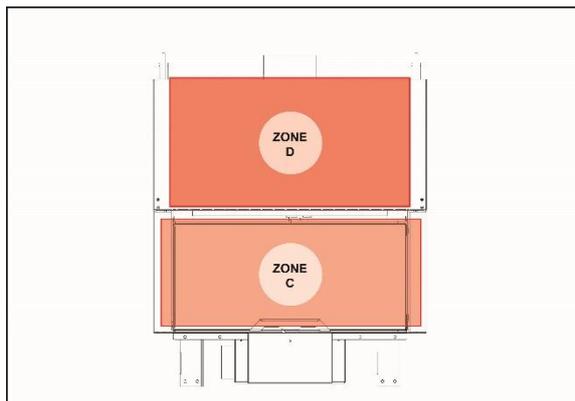
INFORMATIONS TECHNIQUES

Performances

| Modèle | KW0080SF | KW0100SF | KW0120SF | KW0100DF |
|--|--|--|--|--|
| Modèle type | / | / | / | / |
| Fonction de chauffage indirect | NON | NON | NON | NON |
| Puissance thermique nominale | 9,5kW | 11,0kW | 12,5kW | 14,5kW |
| Puissance thermique directe (Pnom) | 9,5kW | 11,0kW | 12,5kW | 14,5kW |
| Rendement énergétique (ηnom) | 76,6% | 76,6% | 76,6% | 79% |
| CO (13% O2) (CO _{nom}) | 0,11% | 0,11% | 0,1% | 0,1% |
| CO (13% O2) (CO _{nom}) | 1375 mg/Nm ³ | 1375 mg/Nm ³ | 1250 mg/Nm ³ | 1250 mg/Nm ³ |
| PM (13% O2) (PM _{nom}) | 26 mg/Nm ³ | 35 mg/Nm ³ | 35 mg/Nm ³ | 18 mg/Nm ³ |
| COG (13% O2) (COV _{nom}) | 97 mg/Nm ³ | 97 mg/Nm ³ | 81 mg/Nm ³ | 116 mg/Nm ³ |
| NOx (13% O2) (NOx _{nom}) | 97 mg/Nm ³ | 101 mg/Nm ³ | 101 mg/Nm ³ | 59 mg/Nm ³ |
| CO2 | 8,7% | 8,4% | 8,1% | 10,42% |
| Température des fumées | 292°C | 283°C | 274°C | 282°C |
| Température des fumées à la buse (T _{nom}) | 3350°C | 340°C | 329°C | 338°C |
| Tirage minimum – Tirage nominal (p _{nom}) | 12 Pa | 12 Pa | 12 Pa | 12 Pa |
| Tirage maximal admissible | 20 Pa | 20 Pa | 20 Pa | 20 Pa |
| Combustible | Bûches de bois sec 50cm (charme) – I | Bûches de bois sec 50cm (charme) - I | Bûches de bois sec 50cm (charme) – I | Bûches de bois sec 45cm (charme) – I |
| Charge de bois conseillée | 2 bûches d'1,1kg chacune lg50cm fendues en 1/4 | 2 bûches d'1,3kg chacune lg50cm fendues en 1/4 | 2 bûches d'1,4kg chacune lg50cm fendues en 1/4 | 2 bûches d'1,6kg chacune lg45cm fendues en 1/4 |
| Type de combustion | Intermittente | Intermittente | Intermittente | Intermittente |
| Intervalles de rechargement | 45min | 45min | 45min | 45min |
| Débit massique des fumées | 9,8 g/s | 11,9 g/s | 14,1 g/s | 11 g/s |
| Diamètre d'évacuation des fumées | Ø180 | Ø200 | Ø200 | Ø200 |
| Diamètre d'entrée d'air (canalisable) | Ø125 | Ø125 | Ø125 | Ø125 |
| Étanche selon EN 16510-1 | OUI | OUI | OUI | OUI |
| Si étanche, fuite sous 10 Pa selon EN 16510-1 | <3m ³ /h | <3m ³ /h | <3m ³ /h | <3m ³ /h |
| Habillage - Grille de ventilation haute | 650cm ² | 650cm ² | 650cm ² | 900cm ² (2x450cm ²) |
| Habillage - Grille de ventilation basse | 600cm ² | 600cm ² | 600cm ² | 900cm ² (2x450cm ²) |
| Masse de l'appareil seul | 200 kg | 250 kg | 300 kg | 250 kg |
| Efficacité Énergétique Saisonnière | 66% | 66% | 66% | 69% |
| Indice d'Efficacité Énergétique | 101 | 101 | 101 | 104 |
| Classe d'Efficacité Énergétique | A | A | A | A |

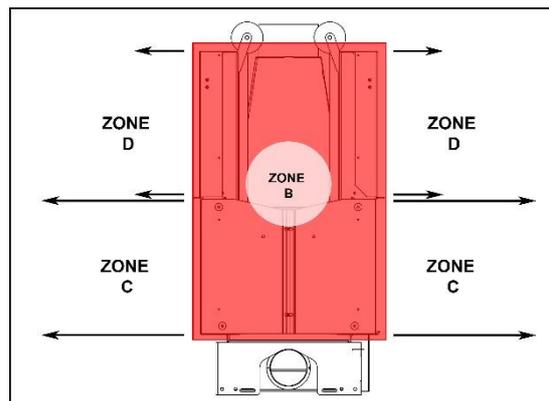
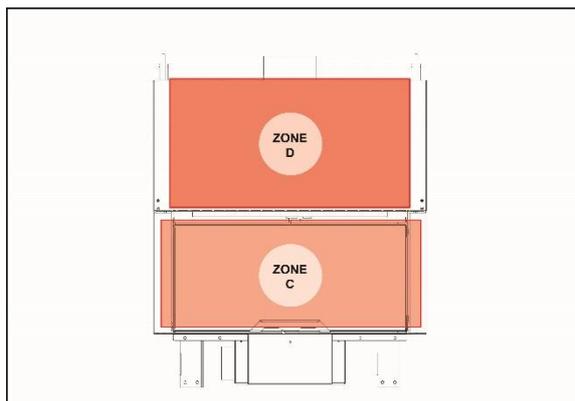
Distances de sécurité / matériaux combustibles (en mm) Appareils simple face

| Modèle | KW0080SF | KW0100SF | KW0120SF |
|-----------------------|----------|----------|----------|
| Face arrière (A) (dR) | 100** | 100** | 100** |
| Côté (B) (dS) | 100** | 100** | 100** |
| Face vitrée (C) (dP) | 1200 | 1200 | 1200 |
| Face avant (D) | 100** | 100** | 100** |



Distances de sécurité / matériaux combustibles (en mm) Appareils double face

| Modèle | KW0100DF |
|--------------------------|----------|
| Côté (B) | 100** |
| Face vitrée (C) | 1200 |
| Face avant / arrière (D) | 100** |



**Ces distances incluent une isolation en laine de roche épaisseur 30mm. La lame d'air de convection présente entre le foyer et l'isolant est strictement nécessaire à la bonne ventilation de l'appareil. La zone « D » correspond à une zone dans laquelle aucun support conducteur de chaleur en contact avec des matériaux combustibles ne peut être installé. (Exemple : une structure métallique sur laquelle est fixé un panneau en bois).

PARTIE 1 : INSTALLATION

RECEPTION DE L'APPAREIL

Vérifier que votre appareil n'a pas été endommagé pendant le transport. Vérifier plus particulièrement la vitre, l'ouverture de porte, le fonctionnement des organes de commande et l'état de la garniture intérieure du foyer (briques, vermiculite).

Une fois l'appareil positionné, réglé en hauteur et de niveau, il est nécessaire de retirer les vis qui bloquent les contrepoids. Ces vis sont repérées par des autocollants jaunes sur les côtés de l'appareil.

LE LOCAL

Votre appareil ne peut en aucun cas fonctionner dans une pièce en dépression.

La présence d'une hotte, d'une VMC ou d'un autre appareil de chauffage nécessitant de l'air dans une maison bien isolée peuvent provoquer des perturbations (mauvaise combustion, refoulement de fumée...). Vérifier que l'air nécessaire à la combustion du bois peut être prélevé en quantité suffisante dans la pièce. Lorsque l'admission d'air de la pièce est insuffisante, il est nécessaire de réaliser une amenée d'air supplémentaire propre à la cheminée.

Air comburant

Dans le cas d'un appareil non connecté, l'amenée d'air propre au fonctionnement du foyer doit avoir une surface de 300 cm² minimum utile. Elle doit être située soit directement à l'extérieur, soit dans un local ventilé sur l'extérieur et déboucher à la base du foyer. Elle doit être protégée par une grille permanente. Il est nécessaire de positionner les grilles d'entrée d'air de sorte qu'elles ne puissent pas se bloquer. Lors des phases de fonctionnement, cette grille d'entrée d'air doit être dégagée et non obstruée. Un défaut d'alimentation en air de combustion entraînera un dysfonctionnement important de l'appareil.

Cet appareil ne doit pas être monté sur une alimentation en air desservant un autre appareil.

Il faudra également tenir compte d'éventuelles pertes de charges liées à la réalisation d'un conduit trop long (prise en compte dans le dimensionnement).

Il est préférable d'effectuer le raccordement à l'air extérieur afin d'optimiser la régulation de la combustion. En fonction des conditions spécifiques du bâtiment (étanchéité, présence d'une VMC, présence d'une hotte de cuisine ...), il est obligatoire de créer une arrivée d'air spécifique à l'appareil. Idéalement cette arrivée d'air doit se faire sous le foyer.

Il est important de signaler que toute modification ultérieure des conditions d'utilisation (installation d'une VMC, d'une hotte ou tout autre appareil prélevant de l'air, travaux d'isolation ou d'amélioration de l'étanchéité ...) pourra provoquer un dysfonctionnement de type refoulement de fumée.

L'EMPLACEMENT

Avant tous travaux, il y aura lieu d'effectuer un examen précis et professionnel du futur emplacement ainsi que du conduit de raccordement. De plus, il est impératif de prendre en considération les dimensions de l'appareil ainsi que les dimensions minimales d'ouverture dans les habillages présentes dans le chapitre « **Informations Techniques** ».

L'appareil doit être installé sur un sol ayant une capacité portante adéquate. Si une construction existante ne satisfait pas à cette condition préalable, des mesures adéquates (par exemple, l'installation d'une plaque de répartition de charge) doivent être prises pour permettre au sol de supporter l'appareil

Tous les travaux préparatoires à la pose de votre appareil doivent être terminés avant l'installation (conduit de fumée, arrivée d'air extérieur, maçonnerie ...).

Nous recommandons d'installer l'appareil dans une pièce hors d'eau et hors d'air. Les poussières issues de travaux peuvent se déposer sur l'appareil et brûler lors de sa mise en service, provoquant un noircissement des plafonds. Il est donc recommandé d'attendre l'achèvement des travaux pour réaliser l'installation de votre appareil.

Vérifier la nature des matériaux constituant les murs d'adossement, le sol, le plafond. Aucun matériau combustible ou dégradable à la chaleur ne doit se trouver à moins de la distance de sécurité précisée dans le tableau ci-avant.

Le sol doit impérativement être réalisé en matériau incombustible.

LE CONDUIT DE FUMÉE

Chaque appareil doit être relié à conduit de fumée pour évacuer à l'extérieur les fumées produites par la combustion grâce à un tirage naturel.

Nous rappelons synthétiquement que :

- Le conduit de fumée doit être conforme aux normes, pourvu du marquage CE et être réalisé dans le respect des normes de sécurité telles que stipulées dans la NF DTU 24.1
- Le conduit doit être approprié aux conditions de fonctionnement spécifiques de l'appareil à installer et adéquatement dimensionné en fonction de ce dernier selon la norme NF EN 13384-1; il doit garantir en particulier le tirage minimum prescrit au chapitre « **Informations Techniques** ».
- Les composants du conduit doivent avoir une classe de résistance au feu G et une classe minimum de température supérieure d'au moins 50°C à la température déclarée à la buse de l'appareil.
- Le dimensionnement de l'installation (NF EN 13384-1) donne la classe de fonctionnement vis-à-vis de la condensation (D ou W). Nous vous recommandons de privilégier au maximum un fonctionnement en classe D (Si W, prévoir une récupération de condensats).
- Dans le cas d'une réutilisation d'un conduit de fumée maçonné avec tubage, il doit être double peau intérieur lisse, de classe G. La mise en œuvre de ce tubage doit respecter les préconisations de la NF DTU 24.1 chapitre 15
- Un conduit de fumée ne peut desservir qu'un seul appareil

Il est recommandé d'équiper le pied du conduit de fumée d'une récupération de suie et de condensats, munie d'une trappe ou de tout autre moyen d'accès aisé facilitant les opérations de contrôle et de maintenance.

La mise en œuvre du conduit de fumée doit être faite selon la NF DTU 24.1 en respectant :

- Les distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles (la plus grande des deux valeurs entre celle déclarée par le fabricant du composant conduit de fumée et celle demandée par la NF DTU 24.1)
- La section du conduit de fumée doit être constante et uniforme sur l'ensemble de son parcours
- Le nombre maximal de coudes sur l'ensemble du conduit de fumée est de deux dont chacun est un maximum de 45° par rapport à la verticale.
- La projection verticale de la partie déviée est d'un maximum de 5 mètres
- Tout conduit de fumée métallique passant dans un volume habité et/ou occupé doit être protégé de tout risque de chocs et mis en place dans un coffrage constitué en matériaux de type M0 ou A1

ou A2 s1 d0 si positionné dans la distance de sécurité, ou en matériaux combustibles si le coffrage respecte les distances de sécurité

- Le coffrage doit être ventilé par deux grilles (haute et basse) de 20 cm² de surface de passage libre.
- Si utilisation d'un kit isolé de traversée de paroi il y a lieu de se reporter aux instructions du fabricant concernant les surfaces de ventilations nécessaires

LE CONDUIT DE RACCORDEMENT

Le choix des composants conduit de raccordement doit être fait selon les mêmes caractéristiques demandées pour les composants conduit de fumée à savoir qu'ils soient au minimum de classe G (résistance au feu).

La mise en œuvre du conduit de raccordement doit être selon la NF DTU 24.2

Nous rappelons synthétiquement que :

- Tout conduit de raccordement doit être au moins du diamètre intérieur de la buse de sortie des fumées de l'appareil. Aucune réduction de section n'est autorisée sur le parcours du conduit de raccordement
- Le nombre de coudes sur le conduit de raccordement est limité à un maximum de deux, dont chacun est un maximum de 45° par rapport à la verticale
- Il est vivement recommandé de faire un conduit de raccordement le plus simple et droit possible
- Le tracé du conduit de raccordement est limité à la pièce dans laquelle l'appareil est installé.
- Il est vivement recommandé de sécuriser le maintien en place du conduit de raccordement sur la buse de l'appareil afin d'éviter une déconnexion lors des opérations d'entretien
- Lorsqu'un système de distribution de l'air chaud par extraction mécanique est installé, le conduit de raccordement doit être de classe N1. Aucun modérateur de tirage ne doit être installé pour éviter tout refoulement ou aspiration des fumées.

LA SOUCHE DE CHEMINEE

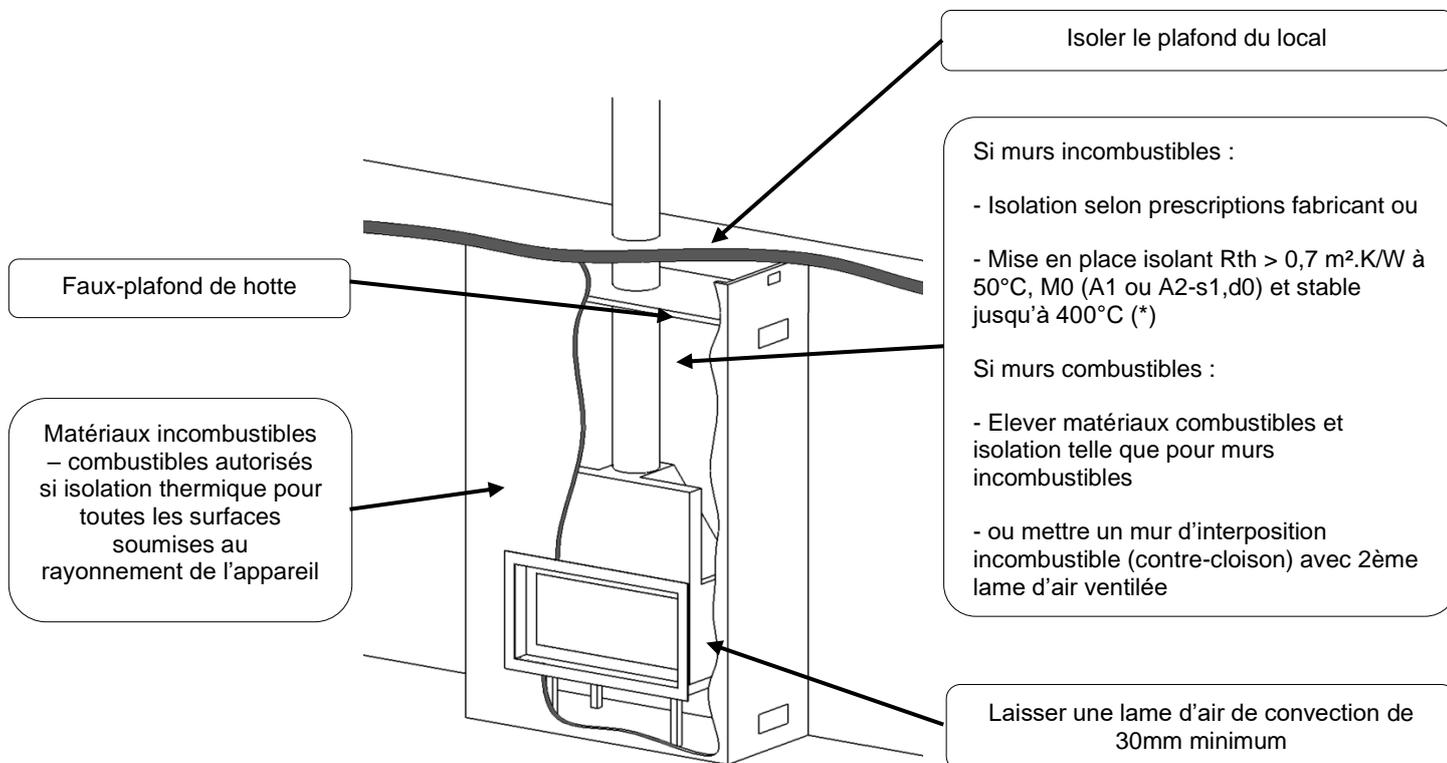
La souche est l'ouvrage qui se trouve à l'extrémité du conduit de cheminée et qui a pour but de faciliter l'évacuation des produits de combustion dans l'atmosphère.

Nous rappelons rapidement que la souche :

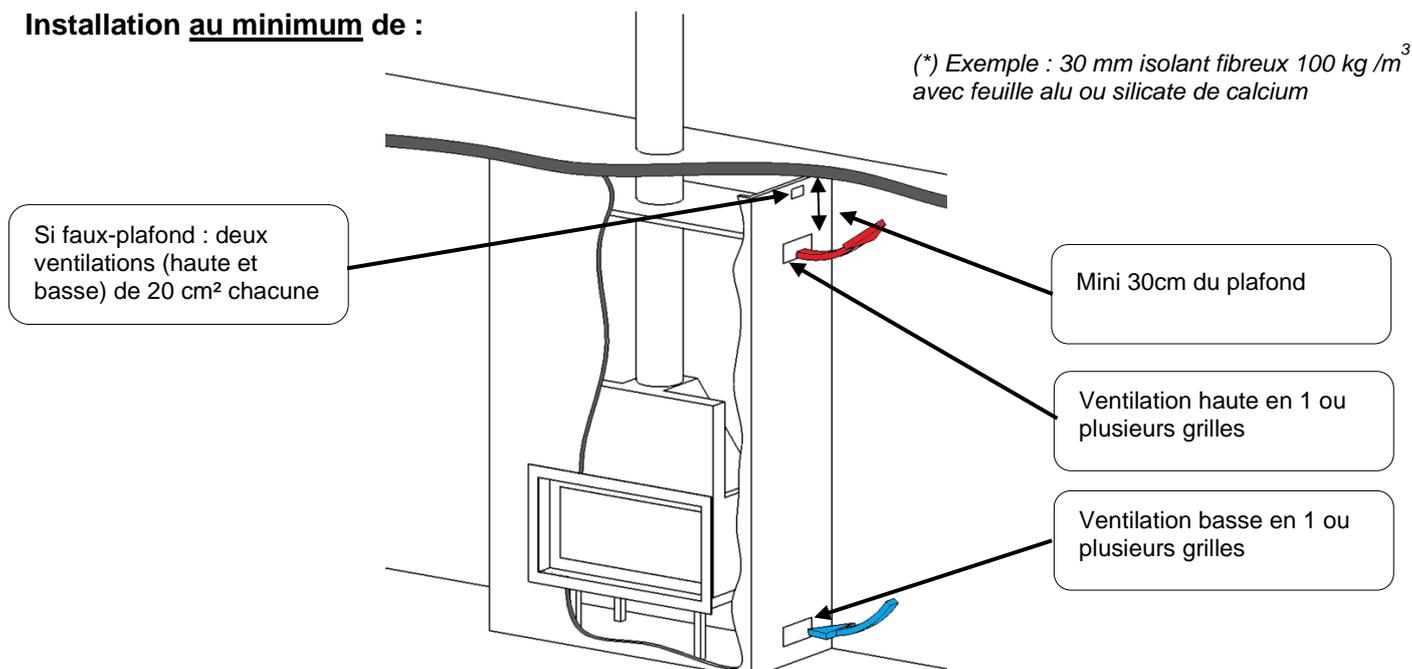
- Doit avoir une section utile de sortie spécialement dimensionnée et non inférieure au double de celle du conduit de cheminée
- Doit être construite de manière à empêcher l'entrée de la pluie, de la neige et tout autre corps étranger dans le conduit de fumée
- Doit dépasser tout obstacle de construction tel que demandé dans l'arrêté du 22 octobre 1969 article 18

L'HABILLAGE

L'habillage doit être réalisé suivant les spécifications de la NF DTU 24.2 et ses amendements dont voici un résumé :



Installation au minimum de :



Surface de grille de ventilation haute et basse utile (voir tableau « Informations Techniques »)

PARTIE 2 : UTILISATION

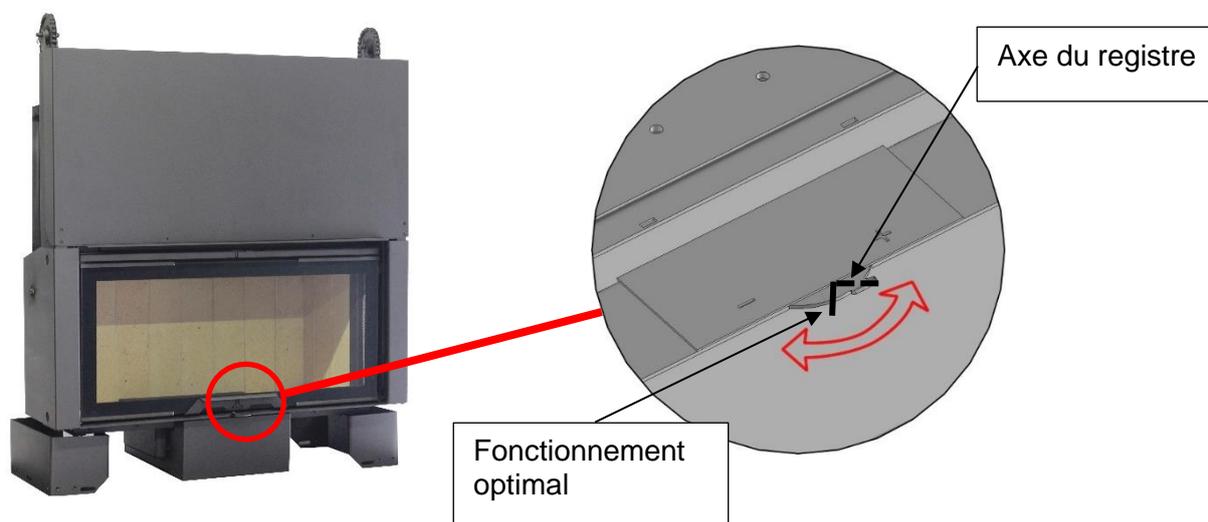
PRESENTATION GENERALE

Commande de régulation du tirage

Grâce à la construction du foyer, un seul registre permet l'ajustement de l'allure de combustion. Une rotation du registre vers le « + » augmentera le régime de combustion et une rotation vers le « - » le réduira.

Vous obtiendrez un fonctionnement optimal de votre appareil (à tirage nominal avec la charge de bois conseillée) en réglant le registre comme indiqué sur le schéma ci-dessous.

Il est nécessaire d'utiliser le gant fourni avec l'appareil pour manipuler le registre de commande.



Ouverture de la porte (escamotage)

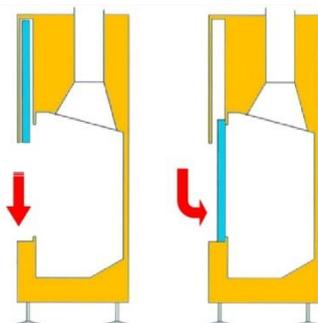
Attention :

La chambre de combustion doit toujours rester fermée, sauf lors du rechargement, afin d'éviter tout refoulement de fumée.

Cet appareil n'est pas conçu pour fonctionner porte ouverte.

L'escamotage de la porte des KW est segmenté en 2 phases :

- Une phase de montée descente « standard » qui permet une ouverture suffisante pour le chargement en bois de l'appareil.
- Une phase de plaquage qui permet d'assurer une pression sur les joints.



COMBUSTIBLES

Il est conseillé de brûler uniquement du bois sec et dur (charme, frêne, hêtre – NF G1 H1). Utiliser des bûches dont les dimensions sont adaptées aux foyers et ayant au moins deux ans de séchage. Son stockage doit être fait sous abri. Un bois trop humide peut provoquer l'encrassement de la vitre, des parois internes du foyer et du conduit de fumée.

Il est interdit d'utiliser votre appareil comme incinérateur.

L'utilisation de combustibles liquides ainsi que de combustibles non recommandés et non adaptés à l'appareil n'est pas admise.

Nous déclinons toute responsabilité concernant la détérioration des pièces qui serait causée par l'emploi de combustibles autres que ceux préconisés.

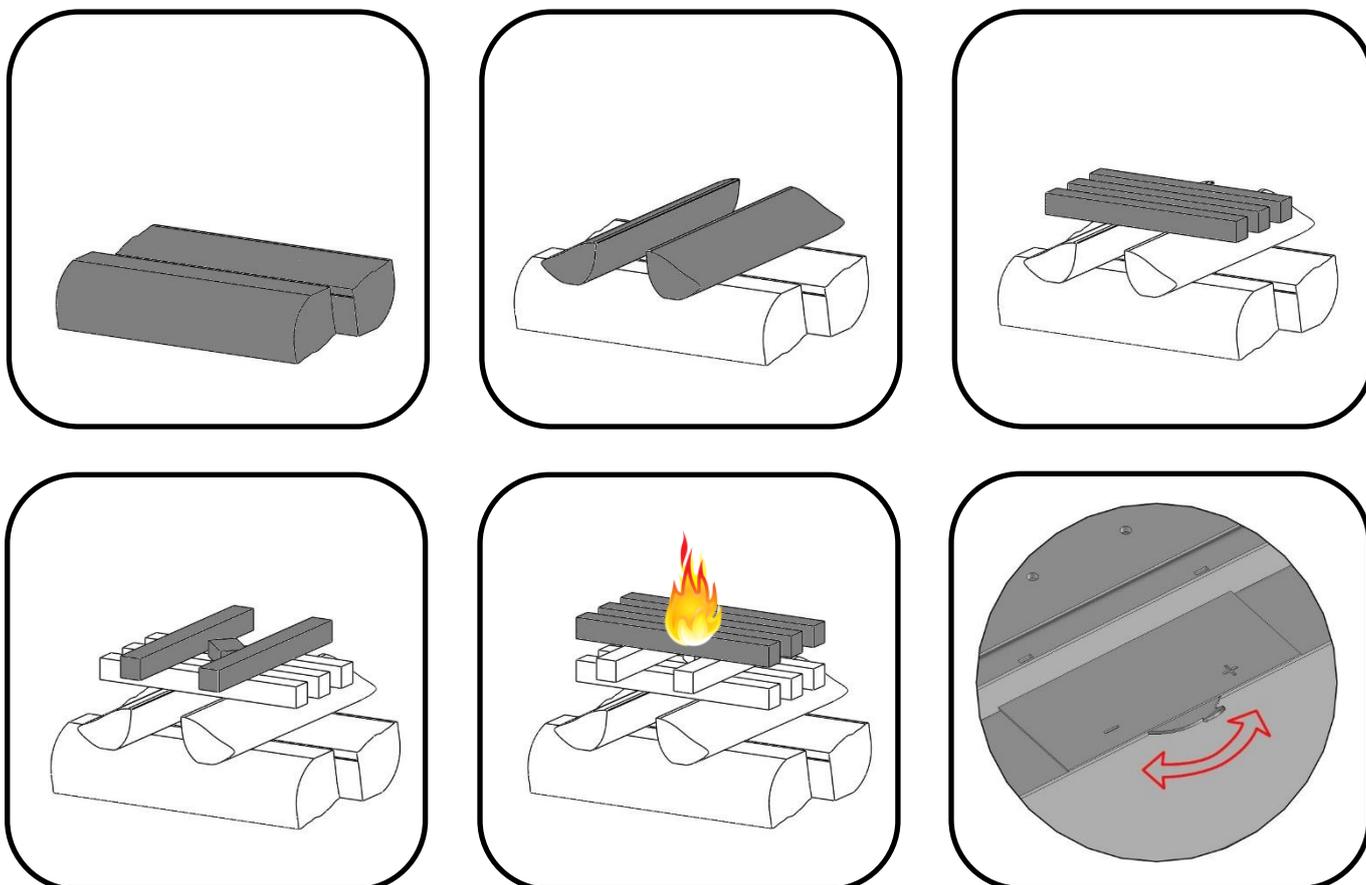
PREMIERE CHAUFFE

La peinture de finition de l'appareil est une peinture spécifique hautement résistante à la température qui finit de durcir lors des premières chauffes. Il est très important de ne pas toucher l'appareil durant ces premières montées en température afin de ne pas abîmer la peinture. Le premier feu doit être léger, modéré, peu chargé en bois. Les feux suivants d'intensité grandissante.

Lors des premières mises en chauffe, il peut se dégager des fumées et une odeur de peinture provenant de l'appareil, ceci est tout à fait normal. Ventilez la pièce pour les faire disparaître.

ALLUMAGE ET RECHARGEMENT

Allumage du feu (allumage inversé) :



L'allumage de l'appareil doit être réalisé suivant le procédé d'allumage inversé décrit ci-dessus. Cela permet une montée en température progressive de l'appareil et des conduits et un amorçage du tirage facilité.

En plus de cela, ce principe est plus écologique qu'un démarrage traditionnel car il réduit la pollution due aux gaz de combustion (dans l'allumage traditionnel, ces gaz s'échappent des grosses bûches dans un foyer encore froid qui ne permet pas de les brûler).

Il convient de laisser le registre d'air ouvert au maximum (position « + ») pendant le démarrage et le premier rechargement.

Rechargement :

Il est recommandé d'attendre qu'il ne reste que des braises (absence de flammes et de fumées) avant d'ajouter à nouveau du bois. L'ouverture de la porte doit se faire progressivement afin de limiter l'appel d'air qui favoriserait la sortie de fumée dans la pièce.

Votre appareil est à fonctionnement intermittent et l'intervalle de rechargement à puissance calorifique nominale est d'environ 45min.

Hauteur maximale de rechargement : 200mm ou 5kg (environ 4-5 bûches faible section lg45cm)

L'utilisation du gant pour le rechargement est obligatoire. Risque de brûlures graves.

ENTRETIEN

Avertissements :

Il est interdit de toucher, frotter ou nettoyer l'appareil lorsqu'il est chaud : Risque de brûlures graves.

Tout entretien doit se faire impérativement sur un appareil froid.

Nous vous recommandons un nettoyage avec une éponge souple et humide ou un chiffon doux.

Afin de garantir le bon fonctionnement de l'installation, un nettoyage régulier de l'appareil, du conduit de raccordement et du conduit de fumées est nécessaire. Il est indispensable de vérifier l'absence d'obstruction du conduit avant un rallumage à la suite d'une longue période d'arrêt.

Il est nécessaire de vérifier et maintenir un bon état de propreté des grilles de convection

Il est nécessaire de faire procéder à une maintenance régulière de votre appareil par un technicien qualifié.

Nous vous recommandons de faire procéder à cette maintenance lors du ramonage de vos conduits.

Le règlement Sanitaire Départemental Type RSDT (article 31-6) oblige à ramoner les conduits 2 fois / an pour les combustibles solides, dont 1 fois pendant la période d'utilisation. De plus, l'appareil et son conduit de raccordement doivent être nettoyés au moins une fois par an.

La circulaire du 26/04/1982 modifiant le règlement Sanitaire Départemental Type RSDT précise :

« On entend par ramonage le nettoyage par action mécanique directe de la paroi intérieure du conduit de fumée afin d'en éliminer les suies, les dépôts et d'assurer la vacuité du conduit sur tout son parcours. »

Tout autre procédé autre que le ramonage mécanique n'est pas reconnu comme tel.

Les joints de porte sont des pièces d'usures qu'il vous faudra remplacer de façon régulière afin de garantir la bonne étanchéité de l'appareil. Vous pouvez les commander auprès de votre installateur.

Retrait des cendres :

Le cendrier doit être vidé régulièrement pour éviter tout débordement et l'obturation de la grille de décendrage. Un lit de cendres fines de 2 à 3 cm sur la sole de l'appareil est parfaitement compatible avec le fonctionnement de celui-ci.

Ne vider les cendres que lorsque les braises sont totalement froides (ces dernières peuvent être chaudes jusqu'à 24h après l'extinction du feu).

Il est nécessaire d'utiliser un récipient non inflammable posé sur un revêtement non inflammable. Nous recommandons l'utilisation d'un aspirateur à cendres.

Le cendrier se situe sous la plaque du bûcher.

Pour permettre une bonne manipulation de cette plaque, il est préférable de nettoyer la sole foyère à l'aide d'un aspirateur à cendres ou d'une pelle/balayette.

Nettoyage des vitres :

La Gamme KW est équipée d'un système de balayage de vitre permettant de limiter le dépôt de suie sur la vitre et ainsi de profiter d'une belle vision des flammes pendant plusieurs jours.

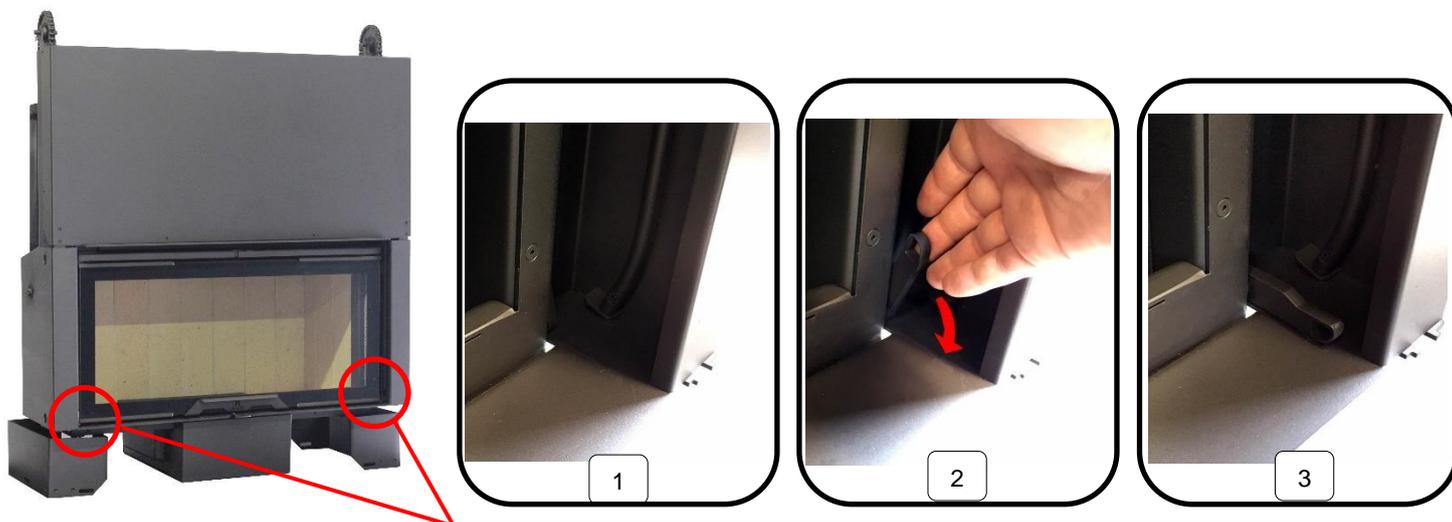
L'efficacité de ce balayage est liée à de nombreux facteurs tel que le tirage, l'humidité du bois et l'allure de combustion. L'utilisation de bois humide d'un degré supérieur à 20% provoque un goudronnage excessif de la vitre. Nous conseillons encore une fois de ne brûler que du bois très sec.

Le nettoyage de la vitre doit être réalisé lorsque cette dernière est froide.

L'utilisation d'un morceau de papier journal humide trempé dans la cendre est un moyen efficace et écologique de nettoyer la vitre de votre foyer avant de la rincer à l'eau claire.

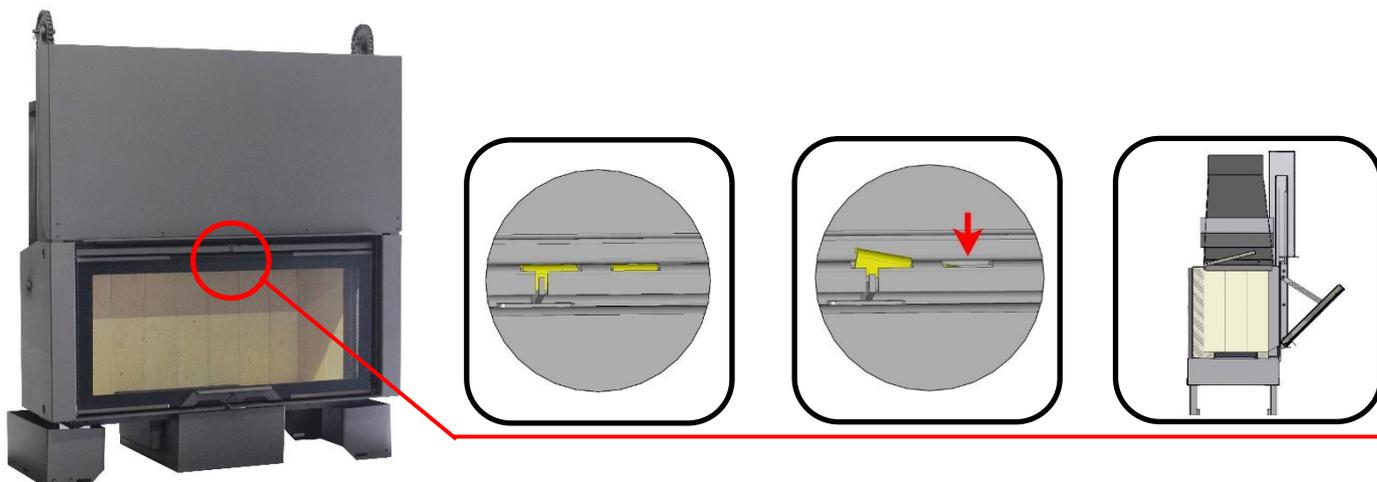
Vous pouvez également utiliser des produits spécifiques destinés à cet usage. Le produit doit être appliqué sur un chiffon doux et non directement sur la vitre. Certains produits agressifs peuvent entraîner la dégradation de la peinture, de la sérigraphie des vitres, des joints de portes et de vitre.

Ouverture de la porte pour nettoyage de vitre (oscillation)



Une commande de verrouillage se trouve en partie supérieure de porte. Une pression à l'extrémité droite de la commande vous permettra de libérer la porte par un mouvement d'oscillation. Il est nécessaire d'accompagner la porte dans son mouvement.

Cette action doit être réalisée uniquement lorsque l'appareil est froid et seulement dans le but de nettoyer la vitre.



FEU DE CHEMINÉE

En cas de feu de cheminée, faites sortir les occupants de la maison.

Appelez les pompiers en composant le « 18 » ou le « 112 ».

Disjonctez l'installation électrique de la maison au niveau de votre armoire électrique. Réduisez l'apport en air dans la pièce en fermant les fenêtres et en obstruant, depuis l'extérieur, la bouche d'entrée d'air si vous en avez une. Sortez de l'habitation.

N'entreprenez rien qui vous mettrait en danger, vous ou vos proches.

PANNES ET REMEDES

| DESORDRES | REMEDES POSSIBLES |
|--|--|
| Encrassement de la vitre Refoulement lors de l'ouverture de la porte Condensation Corrosion | <ul style="list-style-type: none"> - Brûler du bois dont l'humidité < 20% - Augmenter l'arrivée d'air comburant * - Contrôler les réglages d'arrivée d'air de l'appareil - Nettoyer l'appareil - Contrôler la fréquence de ramonage (2 fois par an dont une fois pendant la période d'utilisation) - Dégager la sortie du conduit de fumée de tout élément gênant (ex parabole, ...)* - Rehausser le chapeau sur la sortie de fumée * - Rehausser le conduit de fumée (dépassement de 40 cm du faîtage) * - Isoler le conduit de fumée * |
| Le bois brûle difficilement | <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser du bois de section plus petite ou en quartier - Mettre deux bûches au moins (à l'exception des bûches densifiées) - Brûler du bois dont l'humidité < 20% - Augmenter l'arrivée d'air comburant * - Dégager la sortie du conduit de fumée de tout élément gênant (ex parabole, ...)* - Rehausser le chapeau sur la sortie de fumée * - Rehausser le conduit de fumée (dépassement de 40 cm du faîtage) * - Isoler le conduit de fumée * |
| Le bois brûle trop vite | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre des bûches de plus grosse section - Vérifier la présence des déflecteurs dans l'appareil * - Vérifier le réglage d'amenée d'air à l'appareil * - Installer un modérateur de tirage * |
| Bistrage du conduit de fumée | <ul style="list-style-type: none"> - Brûler du bois dont l'humidité < 20% - Augmenter l'arrivée d'air comburant - Dégager la sortie du conduit de fumée de tout élément gênant (ex parabole, ...)* - Rehausser le chapeau sur la sortie de fumée * - Rehausser le conduit de fumée (dépassement de 40 cm du faîtage) * - Isoler le conduit de fumée * |

* Cette opération doit être réalisée par un professionnel qualifié

GARANTIE

Les foyers ARTENSE ont été pensés et fabriqués de façon à vous procurer un plaisir visuel et un confort de chauffage durable dans le temps. Si toutefois, malgré nos efforts de contrôle qualité, l'appareil présente une anomalie, nous nous engageons à trouver une solution.

Nous distribuons nos produits dans le monde entier et c'est pour cela qu'il nous sera parfois difficile de nous rendre en personne sur les chantiers. Nous serons donc amenés à vous demander de passer par l'intermédiaire de votre revendeur ou bien de réaliser parfois quelques manipulations vous-même pour solutionner le défaut constaté.

Pour vous accompagner au mieux, des documents nécessaires à ces manipulations vous seront fournis si besoin.

La durée de garantie

ARTENSE garantit votre foyer :

- 10 ans sur les briques et la structure générale du corps de chauffe
- 5 ans sur les mécanismes.

La garantie est limitée à l'échange, ou à la réparation des pièces reconnues défectueuses, à l'exclusion de toute autre indemnité. (Les couts éventuels de démontage et de remontage, ainsi que les frais de port, d'emballage et de main d'œuvre ne pourront en aucun cas nous être imputés).

Les pièces et les accessoires remplacés dans le cadre de cette garantie limitée ne sont garantis que pour la durée restante de la garantie d'origine précédemment mentionnée.

Sont exclus de la garantie la vitre, les joints, les écrans thermiques, les pièces en vermiculite et les pièces soumises au contact direct des flammes ou de la braise ; ainsi que toute dégradation provenant de négligence d'installation, d'entretien et/ou d'utilisation.

Notre responsabilité sera dérogée si toutes les clauses suivantes n'ont pas été respectées :

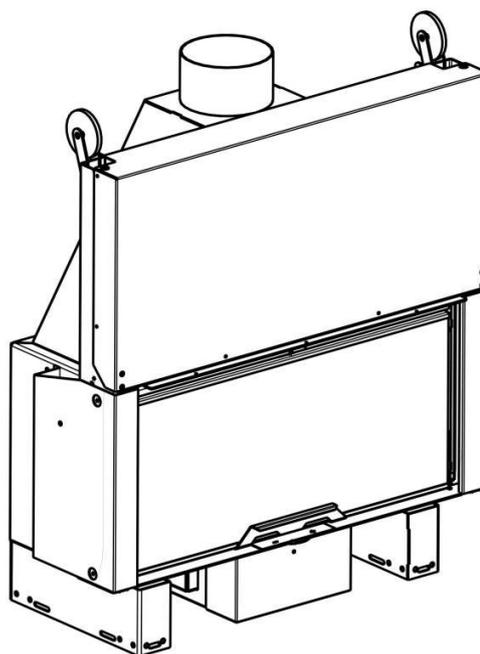
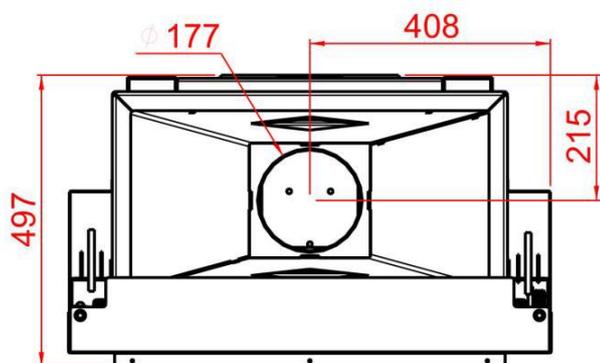
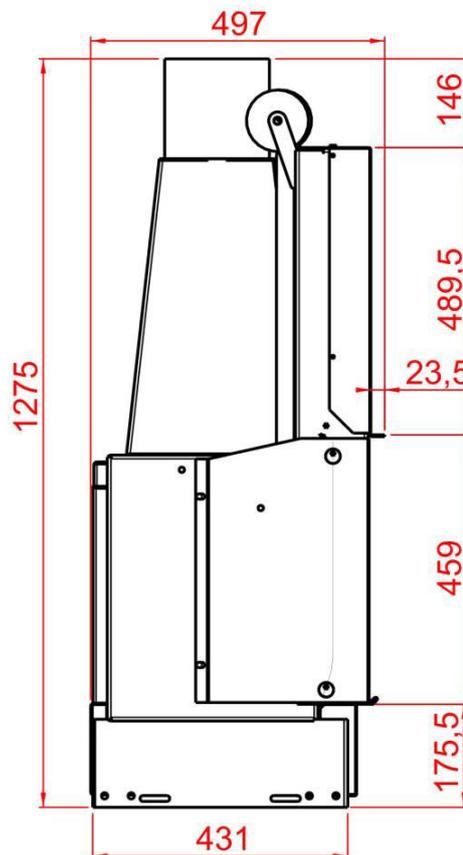
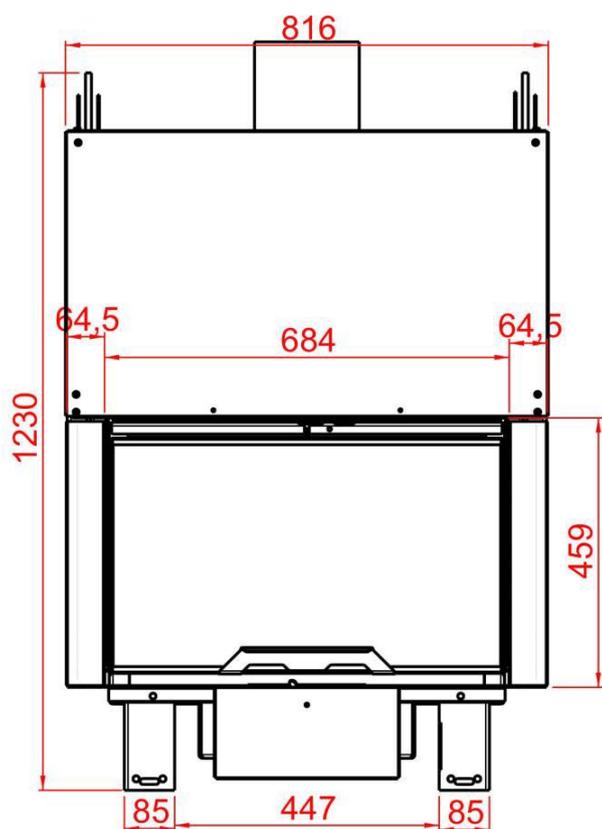
- Installation de l'appareil conforme aux réglementations locales, y compris celles faisant référence à des normes nationales et européennes
- Installation de l'appareil conforme à la notice d'installation
- Absence de toute modification sur l'appareil
- Utilisation normale telle que décrite dans cette notice

Seules les pièces de rechange fournies ou recommandées par ARTENSE doivent être utilisées.

Les dispositions de la garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique dans les conditions des articles 1641 et suivant le Code Civil.

ANNEXE

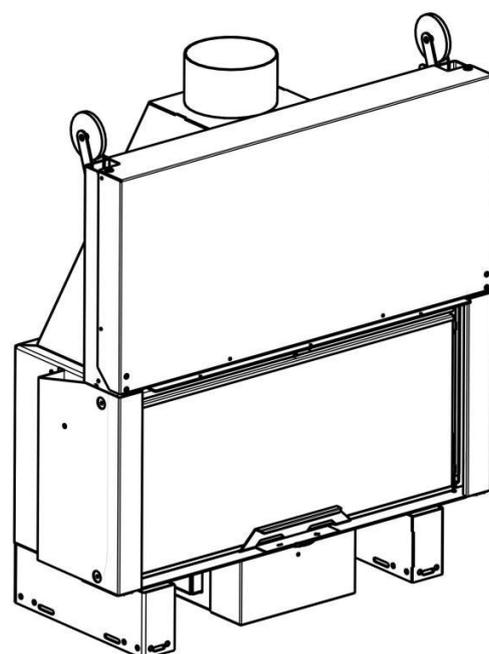
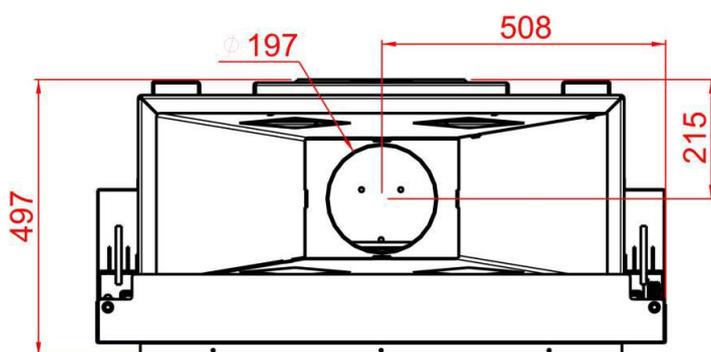
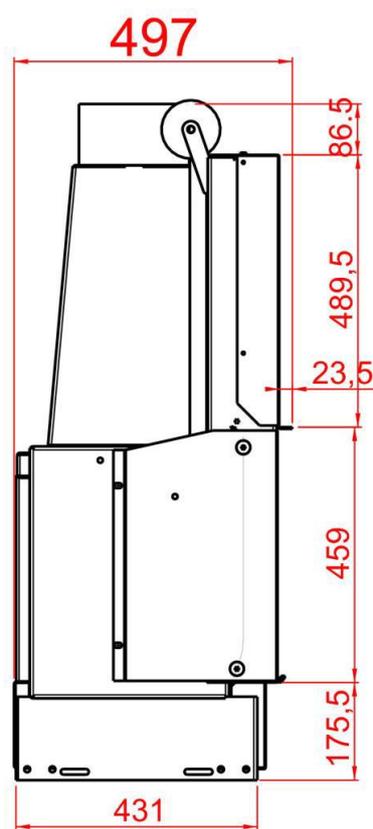
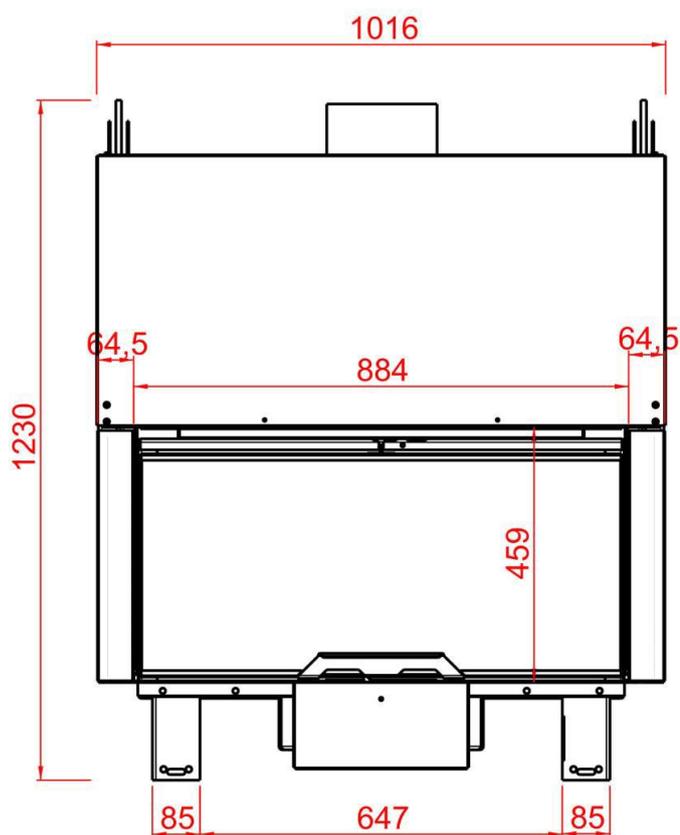
PLAN D'INTEGRATION KW0080SF



Dimensions minimales d'ouverture dans l'habillage :
684mm x 459mm

ANNEXE

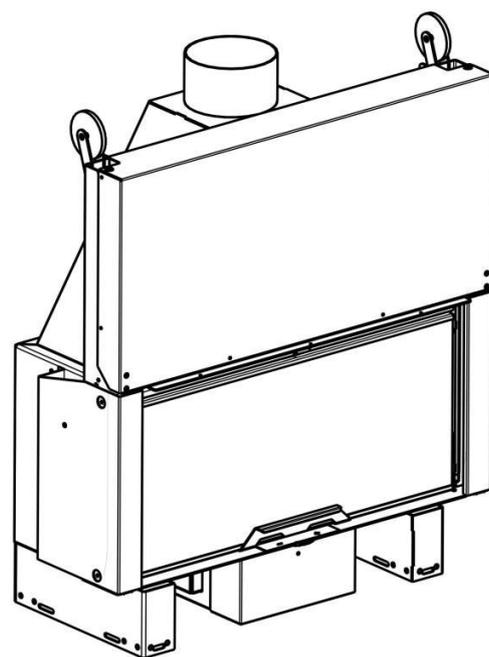
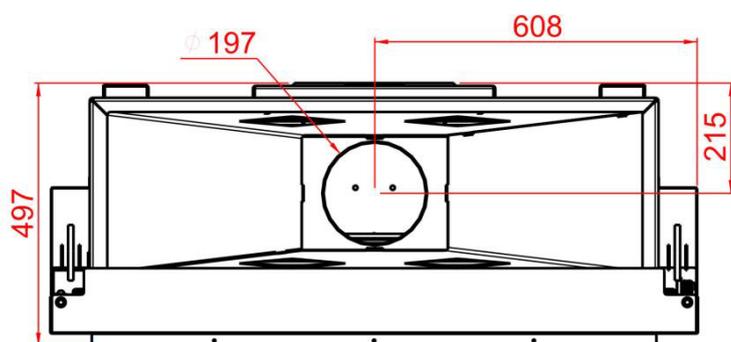
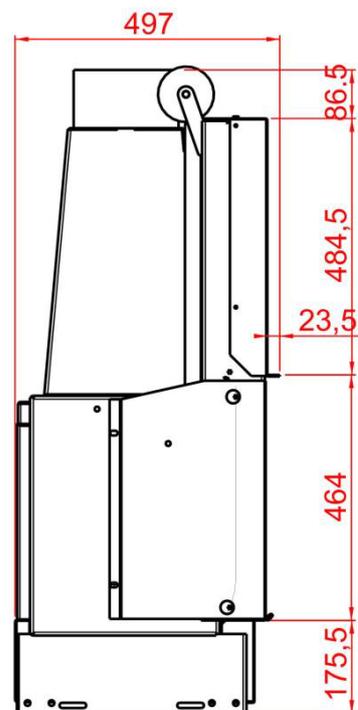
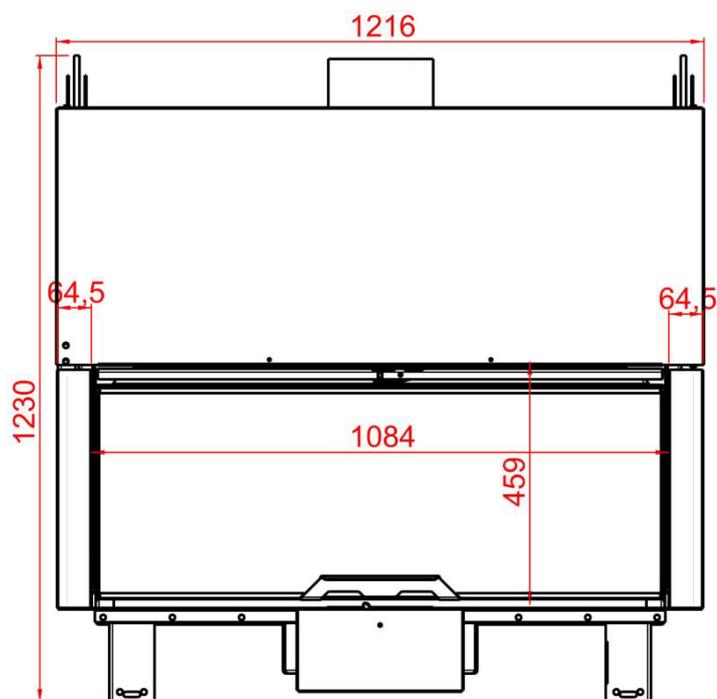
PLAN D'INTEGRATION KW0100SF



Dimensions minimales d'ouverture dans l'habillage :
884mm x 459mm

ANNEXE

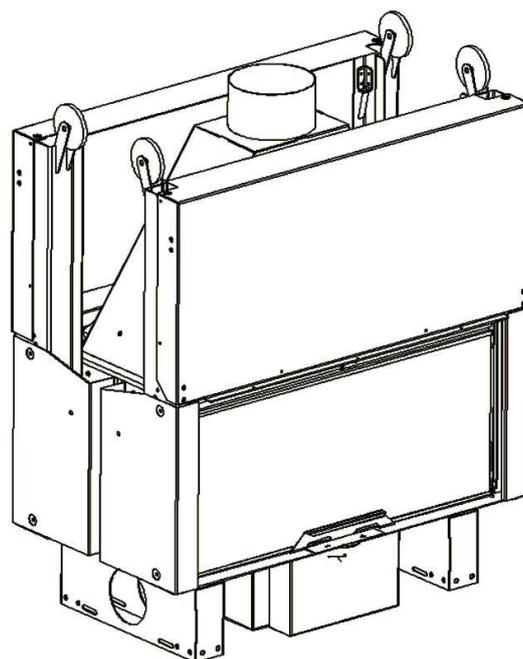
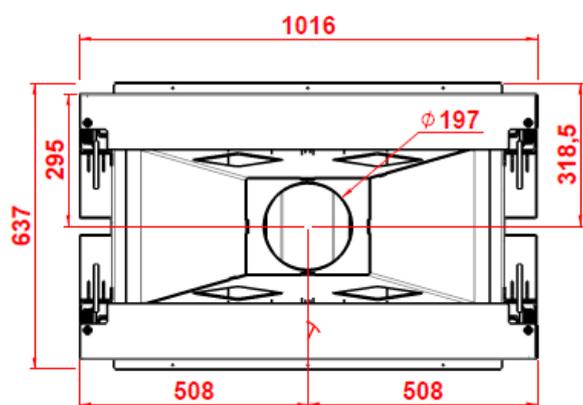
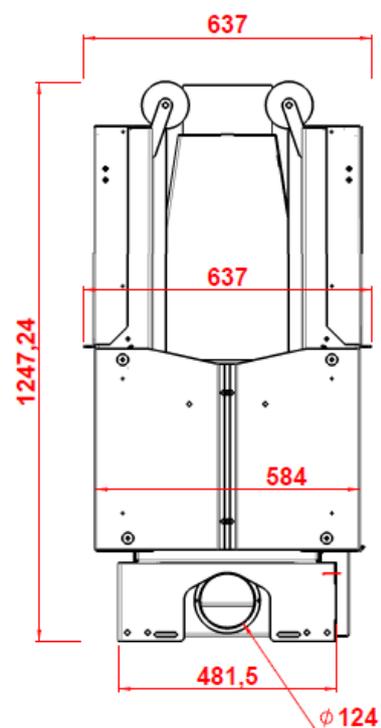
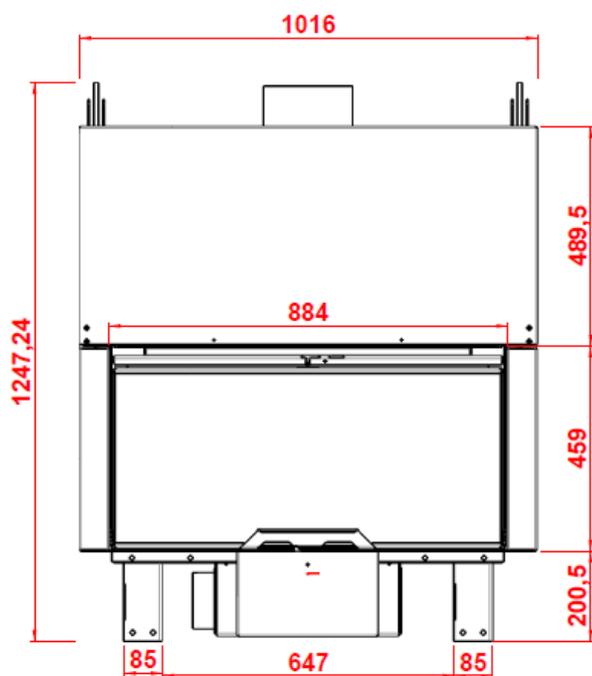
PLAN D'INTEGRATION KW0120SF



Dimensions minimales d'ouverture dans l'habillage :
1084mm x 459mm

ANNEXE

PLAN D'INTEGRATION KW0100DF



Dimensions minimales d'ouverture dans l'habillage (2 faces) :
884mm x 459mm



ARTENSE - Groupe SEGUIN
Z.I de LHERAT – 63310 RANDAN – FRANCE
www.cheminees-artense.fr – contact@artense.fr